

That pool television cameras also be permitted in the Senate Chamber for the purpose of recording the proceedings of the said Committee; and

That the proceedings be televised pursuant to the principles and practices governing the broadcasting of the proceedings of the House of Commons, where applicable.

The question being put on the motion, it was—  
Resolved in the affirmative.

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Frith moved, seconded by the Honourable Senator Perrault, P.C.:

That witnesses be called to appear before the Committee of the Whole on the Bill C-77, An Act to authorize the taking of special temporary measures to ensure safety and security during national emergencies and to amend other Acts in consequence thereof; and

That the witnesses be permitted to sit at a special table provided for that purpose.

The question being put on the motion, it was—  
Resolved in the affirmative.

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting of the Senate.

Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the point of order on the motion of the Honourable Senator Haidasz, P.C., seconded by the Honourable Senator LeBlanc, P.C. (*Beauséjour*), for the second reading of the Bill C-204, An Act to regulate smoking in the federal workplace and on common carriers and to amend the Hazardous Products Act in relation to cigarette advertising.

After debate,  
With leave of the Senate,  
The Honourable Senator Haidasz, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Frith:

That the Orders of the Senate of Wednesday, 11th March, 1987, for the second reading and the reference to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology of the Bill S-4, An Act to amend the Hazardous Products Act (tobacco and tobacco products), be rescinded; and

That the said Bill be withdrawn.

The question being put on the motion, it was—  
Resolved in the affirmative.

The Senate proceeded to the motion of the Honourable Senator Haidasz, P.C., seconded by the Honourable Senator LeBlanc, P.C. (*Beauséjour*), for the second reading of the Bill

Que des équipes collectives de cameramen de télévision soient également autorisées à accéder à la Chambre du Sénat pour enregistrer les délibérations dudit Comité; et

Que les délibérations soient télédiffusées conformément aux principes et pratiques qui régissent la diffusion des délibérations de la Chambre des communes, dans la mesure où ils peuvent s'appliquer au Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Frith propose, appuyé par l'honorable sénateur Perrault, C.P.,

Que des témoins soient convoqués à comparaître devant le Comité plénier pour l'étude du Projet de loi C-77, Loi visant à autoriser à titre temporaire des mesures extraordinaires de sécurité en situation de crise nationale et à modifier d'autres lois en conséquence; et

Que les témoins soient habilités à prendre place à une table réservée à cette fin.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur le rappel au Règlement concernant la motion de l'honorable sénateur Haidasz, C.P., appuyé par l'honorable sénateur LeBlanc, C.P. (*Beauséjour*), tendant à la deuxième lecture du Projet de loi C-204, Loi régissant l'usage du tabac dans les lieux de travail fédéraux et les véhicules de transport en commun et modifiant la Loi sur les produits dangereux en ce qui concerne la publicité des cigarettes.

Après débat,  
Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Haidasz, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Frith,

Que les ordres adoptés par le Sénat le mercredi 11 mars 1987 pour la deuxième lecture du Projet de loi S-4, Loi modifiant la Loi sur les produits dangereux (tabac et produits à base de tabac) et pour le renvoi du projet de loi au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soient révoqués; et

Que le projet de loi soit retiré.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le Sénat aborde la motion de l'honorable sénateur Haidasz, C.P., appuyé par l'honorable sénateur LeBlanc, C.P. (*Beauséjour*), tendant à la deuxième lecture du Projet de loi C-204,